



Chaîne d'intégrité du document : 44 15 AF DA 31 E2 EB 37 7D A7 C3 DB 84 ED 58 B7
Publié le : 20/06/2025
Par : Fabian RUINET
Document certifié conforme à l'original
<https://public.fr/documentPublic/664235>



Le Maire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Talant

Talant, le 20 juin 2025

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux

Objet : Convocation au Conseil Municipal du 30 juin 2025

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le quorum n'ayant pu être atteint dès la troisième délibération, lors de la séance du 17 juin dernier, le Conseil Municipal, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

Par conséquent, je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

LUNDI 30 JUIN 2025, A 18 HEURES 30
L'Ecrin - Salle Saint-Exupéry - Rond-Point de l'Europe - 21240 Talant

Pour vous permettre de disposer de tous les éléments sur le contenu du Conseil Municipal, je vous invite à venir avec votre tablette afin de pouvoir visualiser les délibérations lors de leur présentation.

Je rappelle que les conseillers municipaux qui ne peuvent pas assister à la séance du conseil peuvent donner procuration au conseiller municipal de leur choix en utilisant l'application « Cabinet Numérique ». En cas de difficulté, merci de contacter la mairie au 03.80.44.60.18.

L'ordre du jour est le suivant :

- Communications diverses

Finances, Vie Économique et Tranquillité Publique

Rapporteur : Fabian RUINET

Point 1 - Compte administratif pour l'exercice 2024 : budget principal

Point 2 - Compte administratif pour l'exercice 2024 : budget annexe "Gestion de l'Ecrin"

Point 3 - Affectation des résultats de l'exercice 2024 : budget principal

Point 4 - Budget supplémentaire pour l'exercice 2025 : budget principal

Point 5 - Budget supplémentaire pour l'exercice 2025 : budget annexe "Gestion de l'Ecrin"

Point 6 - Révision annuelle des autorisations de programme et crédits de paiement

Point 7 - Admissions en non-valeur 2025 : budget annexe "Gestion de l'Ecrin"



Point 8 - Opération "Cap Ouest" : Convention de prestations intégrées portant concession d'aménagement entre la Ville de Talant et la SPLAAD - Approbation de la troisième convention d'avance de trésorerie

Point 9 - Renouvellement de la convention carte Achat Public

Travaux, Aménagement du Territoire et Numérique

Rapporteur : Yves BONNIAU

Point 10 - Désaffectation et déclassement d'une partie du terrain du Centre Technique Municipal

Point 11 - Bilan des acquisitions et cessions immobilières

Sport

Rapporteur : Aurélie ROUX-JARLAUD

Point 12 - Subventions au profit d'associations sportives

Transition Écologique et Affaires Générales

Rapporteur : Nicolas MARIN

Point 13 - Adaptation du tableau des effectifs

Éducation, Enfance, Jeunesse

Rapporteur : Catherine RENOSI

Point 14 - Changement de nom des écoles Jean Macé et Marie Curie

Point 15 - Convention relative à l'ouverture d'un dispositif Moins de Trois Ans sur l'école maternelle Jacques Prévert à la rentrée de septembre 2025

Point 16 - Règlement intérieur des accueils de loisirs périscolaire et extrascolaire ainsi que des restaurants scolaires de la Ville de Talant pour les enfants de 2 ans 1/2 à 12 ans - Mise à jour

Point 17 - Tarifs de la restauration scolaire - Mise à jour

Point 18 - Tarifs des accueils périscolaires - Mise à jour

Point 19 - Tarifs des accueils extrascolaires - Mise à jour

Culture et Patrimoine

Rapporteur : Laurent ARNAUD

Point 20 - Subvention annuelle pour le financement du tarif réduit à l'Université Pour Tous - Année 2024/2025

Démocratie Locale, Participation Citoyenne et Inclusivité

Rapporteur : Marie-Véronique ROBARDET-DEGUINES

Point 21 - Convention Territoriale Globale : signature avec la Caisse d'Allocations Familiales de Côte-d'Or

Point 22 - Subvention au profit de l'association Aveugles Sans Frontières

Questions diverses.

Sentiments cordiaux.



Le Maire
Fabian RUINET